



Communiqué de presse

Annecy, le 10 octobre 2018

Environnement - lac

Baisse historique du niveau du lac d'Annecy

Le lac d'Annecy connaît en ce moment une période de basses eaux très marquée. La cote du lac est lue sur une échelle située au pied du pont de la Halle, à Annecy. Celle-ci est graduée en mètre : 0,70 m ; 0,80 m ; 0,90 m... La cote de référence est de 0,80 m. Elle est de 0,16 le 10 octobre 2018.

Il faut remonter à 1947 pour connaître un niveau plus bas (cote 0,11). Si la seconde moitié du XX^{ème} siècle n'a pas connu d'étiage marqué, ce type d'épisode s'est toutefois renouvelé dernièrement à plusieurs reprises : été 2003 (0,31), automne 2009 (0,42), été 2016 dans une moindre mesure (0,50), et désormais l'été et l'automne 2018.

La régulation du niveau du lac d'Annecy

Comme la plupart des grands lacs naturels alpins, le niveau du lac d'Annecy est régulé. Plusieurs vannes installées à la sortie du lac à Annecy (Thiou, canal du Vassé, canal Saint-Dominique) permettent de réguler la hauteur du plan d'eau. L'État, gestionnaire du lac, a confié depuis 1876 la manœuvre des ouvrages de régulation à la Ville d'Annecy.

En temps normal, ces vannes permettent la régulation et le maintien de la « cote 0,80 m » au travers de l'ajustement des débits sortants des exutoires du lac d'Annecy. Toutefois, en période de fortes précipitations comme en période de sécheresse marquée, cette régulation trouve ses limites.

Depuis quelques jours, certaines fausses informations circulent, laissant croire à une action délibérée des gestionnaires de « vider » le lac en faveur de l'aval.

Or, depuis fin juin, les vannes de régulation ont été relevées et ne laissent s'écouler du lac que le débit minimum, indispensable à la vie aquatique du Thiou et à la continuité de l'écoulement.

La baisse significative du niveau du lac d'Annecy est imputable aux conditions météorologiques exceptionnelles enregistrées cet été sur la Haute-Savoie. En effet :

- Les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont conformes aux valeurs habituelles.
- Comme indiqué ci-dessus, les débits sortant du lac ont été réduits pour limiter la baisse du niveau de celui-ci.

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

SILA – contact presse

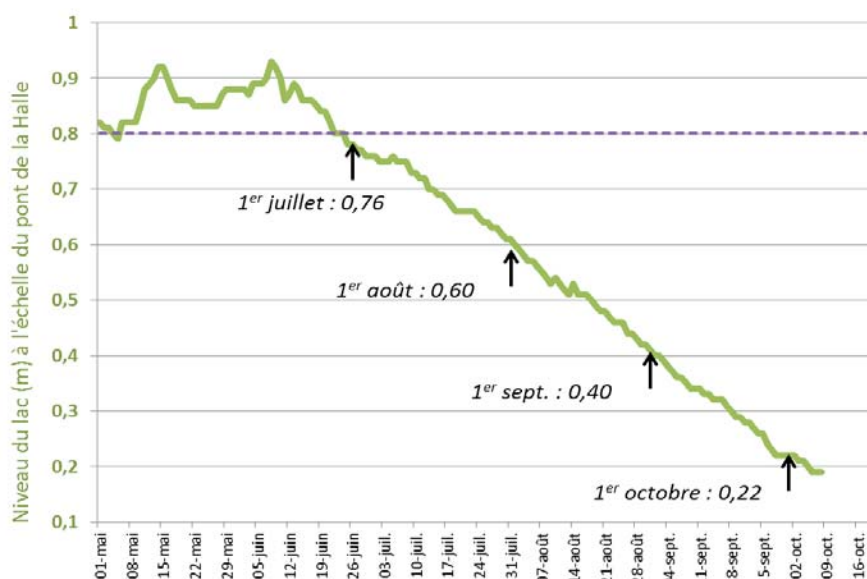
04.50.66.77.77 | courriel

www.sila.fr

7 rue des Terrasses – BP 39 – 74962 Cran-Gevrier cedex

En revanche, en raison d'un très fort déficit de précipitations les apports d'eau ont très fortement diminué par rapport aux apports habituels du fait du débit très faible dans les affluents dont certains sont à sec. Le bassin versant du Fier et du lac d'Annecy a été placé en alerte sécheresse renforcée par le préfet de la Haute-Savoie, avec des restrictions des usages de l'eau.

Par ailleurs, la chaleur et un ensoleillement exceptionnels (second été le plus chaud depuis 1900 d'après Météo France) ont entraîné une intense évaporation .



Les conséquences de cette baisse

Sur un plan environnemental, l'impact sur le lac est à relativiser (baisse lente et progressive du niveau permettant à la faune de s'adapter, eau toujours fraîche en profondeur...). Cette situation est même bénéfique aux roselières lacustres, puisque ces périodes d'étiage, favorables au développement des roseaux, n'existaient plus avec la stabilisation artificielle du niveau du lac.

En revanche, il faut souligner que la situation est tout autre pour les rivières, où la faune et la flore subissent des impacts beaucoup plus importants (perte d'habitat voire assec complet des cours d'eau, augmentation importante de la température de l'eau...).

Par ailleurs, la baisse du niveau du lac a entraîné quelques perturbations pour la navigation.